

N° 2025-082

OBJET :

Tourisme – Approbation du budget
supplémentaire 2025 de l'OTVA

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 6 mai 2025

Présents :

Mmes MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Géraud.

Résultat du vote :

votants24
pour24
contre00
abstention :.....00

Procurations ont été données :

- par Mme VERNET Josette à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à M. BÉARD Patrick,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. FOURNET Patrick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Géraud a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire que le budget primitif 2025 de l'OTVA a été approuvé par son Comité de Direction le 12 décembre 2025 et par le conseil communautaire le 14 janvier 2025. Compte tenu du fort excédent de clôture qui était attendu pour l'exercice 2024, et afin de tenir compte de l'augmentation du montant de taxe de séjour reversé chaque année à l'OTVA, elle rappelle qu'il avait été convenu de revoir à la baisse la participation provisoire 2025 de la CCHC (415 000 €) après le vote du BS 2025 de l'OTVA, vote qui a eu lieu le 9 avril 2025.

Compte tenu des résultats 2024 repris dans le BS 2025, le montant de la participation financière de la CCHC a été diminué de 48 300 €, soit un montant de 366 700 € pour 2025, ce qui correspond au montant qui a été inscrit dans le budget primitif 2025 du budget principal de la CCHC.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le budget supplémentaire 2025 de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps tel qu'il lui a été présenté,
- **approuve** le versement d'une participation définitive de 366 700 € pour 2025, à verser en 3 fois (2 acomptes de 122 300 € et un solde de 122 100 €),
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

La Présidente
Yannick TRABICHET



Le secrétaire de séance
Géraud LOMBARD

